



Dernière version sur : <https://www.africatho.com/workshopresaf150122>

En procédant à votre inscription au Workshop du Réseau Africatho du 15 Janvier 2022 au Centre spiritain de Chevilly-Larue (Paris), vous acceptez de vous conformer aux règles, principes et valeurs qui régissent les rencontres Africatho :

1. La Jeunesse Africatholique de France(JA) étant une mission de l'aumônerie nationale africaine dédiée aux Jeunes ; elle même émanant du Service Nationale de la Pastorale des Migrants (SNPMI) de la Conférence des Evêques de France (CEF), vous respecterez les valeurs régissant la morale de l'Eglise catholique, les principes qui la gouvernent et l'eucharistie qui en est source et sommet ;
2. La JA est administrée par un Comité de Pilotage ([COPIL](#)<sup>1</sup>) constitué de jeunes bénévoles issus de différents diocèses de France, de cultures africaines distinctes et enrichis par la diversité de leurs engagements pastoraux et professionnels en France ;
3. Vous acceptez sans réserve les [statuts](#)<sup>2</sup> de la Jeunesse Africatholique de France ;
4. Vos frais de participation ne représentant qu'un tiers du coût réel qu'induit votre prise en charge réelle durant la rencontre (Accueil, Session, Restauration...), vous acceptez que votre participation n'implique aucune revendication de service ou tout autre forme de droit. **Aucune prise en charge de solution d'hébergement n'est compris dans les frais de participation à cet évènement.**
5. Vous acceptez de respecter le programme de la rencontre, de participer aux activités prévues, d'œuvrer à la réussite de celle-ci et de favoriser l'esprit d'échange, de partage et de fraternité qui y sied, dans un esprit s'épanouissant des diversités d'opinions ;
6. **Votre inscription ne donne droit à aucun remboursement.** Elle vous engage donc à une présence physique effective ou à vous faire remplacer par un(e) autre participant(e). Dans ce dernier cas, vous veillerez à contacter le COPIL pour formaliser tout changement dans l'enregistrement de votre participation, et ce au plus tard 5 jours avant la rencontre ;
7. Diverses activités rythment traditionnellement les rencontres Africatho : Echanges-Débats, Rencontres, Célébrations, Partages... Bien qu'elles ne soient pas obligatoires, nous vous encourageons à participer à ce témoignage exceptionnel des valeurs qui fondent le mouvement Africatho.
8. La rencontre n'est ouverte qu'aux personnes majeurs en date de l'inscription. Les mineurs disposant d'une autorisation parentale expresse devront préalablement soumettre une autorisation de participation au COPIL, qui se réserve le droit de la refuser.
9. Tout participant(e)s devra se soumettre à la validité d'un pass-sanitaire valable et au strict respect des mesures sanitaires anticovid-19.

Le COPIL.

<sup>1</sup> <https://africatho.com/copil/>

<sup>2</sup> <https://africatho.com/lassociation/>